

JUIN 2020

# BAIE DE SOMME HABITAT TOUJOURS MOBILISÉ

## LE NID

Nouvelles & Informations Directes  
aux locataires

JOURNAL DES LOCATAIRES #26



# SPÉCIAL COVID-19

- SOMMAIRE**
- 2 > À la une, tous concernés
  - 4 > Proximité
  - 6 > Confinés mais actifs
  - 7 > Les bons gestes
  - 8 > Réouverture

De gauche à droite :  
D. CARDON, C. MICHELET, T. RICHARD, P. LEFEVRE,  
P. YSEBAERT, C. CHAMARET, F. LANEUVILLE, J. SALLE, C. TERNISIEN,  
C. VAUCHEL et P. DAUSSY,  
V. LION, N. CROUTELLE, F. LAMIRAUD, I. JOIN, G. THOREL



## POUR VOUS, ils sont restés sur le terrain

### du **Le mot** **PRÉSIDENT**

**P**andémie de Covid-19 oblige, nous vivons tous depuis plus de trois mois des moments difficiles avec parfois même des drames dans certains foyers qui ont perdu des proches ; mes pensées vont d'abord aux familles concernées.

Pour freiner la propagation du virus, le confinement est venu bouleverser nos modes de vie personnels et professionnels. Nous avons aussi été témoins de formidables initiatives solidaires car cela n'a pas toujours été simple de rester en continu chez soi mais il en va de la santé de tous. Je souhaite féliciter l'ensemble des locataires qui, pendant ces sept semaines, ont su faire preuve de patience et adapter leur comportement pour favoriser le bien vivre ensemble. Je pense aussi à celles et ceux qui vivent en logement collectif avec pour certain(e)s des enfants à gérer 24 heures/24.

J'applaudis également la direction et les équipes de BDSH qui ont su adapter très vite leur organisation tout en restant mobilisés pour maintenir une continuité de service à destination des locataires, des fournisseurs et des prestataires. Je peux vous assurer que cela n'a pas été facile ni pour le personnel de terrain ni pour les autres collaborateurs mis en télétravail précipité.

À travers ce numéro spécial, nous avons souhaité rendre hommage à nos (vos) héros de l'ombre qui ont continué à exercer leurs missions en pleine crise sanitaire et ce, dans l'intérêt général dont ils sont investis au quotidien.

Le virus circule moins mais il reste présent, je vous recommande de rester vigilant et de poursuivre les gestes barrières. Prenez bien soin de vous !

Je vous souhaite une agréable lecture et un très bel été.

**Francis HENIQUE,**  
Président

Pour restreindre tous les contacts physiques et limiter les risques, nos lieux d'accueil ont été fermés au public dès le 11 mars et les déplacements de nos collaborateurs ont été limités. Baie de Somme Habitat a malgré tout maintenu le lien à distance mais aussi son activité en mettant en place le télétravail quand cela a été possible mais aussi et surtout sur le terrain grâce aux personnels de proximité et de la régie d'entretien.

#### LE PERSONNEL DE PROXIMITÉ



de gauche à droite :  
D. CHRISTOPHE, F. LANEUVILLE et M. LEFEBVRE

**D**u 17 mars au 3 avril, une astreinte « jour » a été mise en place afin de vérifier, sur l'ensemble des secteurs, que la sécurité des bâtiments était maintenue mais aussi de réguler les problèmes liés aux dépôts sauvages tant à l'extérieur que dans les locaux communs. L'astreinte « nuit » a été maintenue normalement.

Fonctionnant en équipe restreinte, les gardiens et les employées d'immeuble étaient en charge, entre autres, du nettoyage des abords, de la désinfection des surfaces de contact dans les cages d'escalier, de la distribution des quittances ou encore des affichages divers à destination des locataires.

#### LA RÉGIE D'ENTRETIEN

En plus du balisage des parkings des résidences, les employés ont, quant à eux, réalisé 151 interventions principalement dans les parties communes. Les remises en état de logements libres ont été effectuées ainsi que diverses interventions pour assurer la sécurité des biens et des personnes.



de gauche à droite :  
G. MELCUS, G. DUHAUPAS, E. DEMAISON, R. DUPOUY  
(Absent : D. DEMAISON)

## CHIFFRES CLÉS

**7 793**

SMS envoyés  
aux locataires

**1 539**

appels téléphoniques  
passés aux personnes  
isolées

**962**

factures traitées

## ILS témoignent



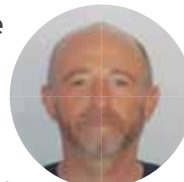
En cette période de confinement, certains états des lieux de sortie, impossibles à reporter, ont dû être effectués en respectant certaines règles. En effet, les locataires concernés ont déposé les clés du logement dans la boîte aux lettres de leur agence, puis après un délai de 48 heures, celles-ci ont été ré-

cupérées afin que je procède seul à l'état des lieux. Les documents ont ensuite été envoyés aux locataires concernés par mail ou par courrier.

Quelques « visites conseils » indispensables ont dû être faites en présence des locataires mais avec une distanciation sociale ainsi que

le port du masque et des gants.

Dans l'ensemble, les mesures sanitaires ont été bien acceptées par les personnes concernées.



**Philippe DOUCHIN, technicien d'agence**

”



**Comment avez-vous vécu le retour sur les sites ?**

Au début, c'était angoissant, j'avais un sentiment d'insécurité par rapport à la maladie. Mais notre

hiérarchie nous a bien accompagnés et nous a fourni des équipements pour travailler en sécurité et je les en remercie.

**Vous êtes sur un secteur où beaucoup de locataires sont des personnes âgées, pouvez-vous nous dire comment elles ont vécu cette**

**période de confinement ?**

Cela a été quelquefois difficile pour elles, surtout pour les personnes seules. Elles étaient très surprises mais aussi très contentes que leur bailleur les appelle pour prendre de leurs nouvelles.

**Francine LAMIRAUD, gardienne**

”

**La décision d'un confinement national a été annoncée le 16 mars, comment s'est organisé le personnel de terrain ?**

La Direction nous a demandé de rentrer chez nous dès le 17 mars midi, et a aussitôt mis en place un service d'astreinte pour assurer la sécurité dans les bâtiments.

**Quelles ont été vos tâches pendant cette période ?**

Nous faisons la désinfection des points de contacts, la gestion des ordures ménagères, l'entretien des extérieurs, le désherbage et la sécurité dans les bâtiments. En revanche, le nettoyage des parties communes a été réalisé par la société SENI, 1 fois par semaine.

**Qu'est-ce qui vous a le plus marqué pendant ce confinement ?**

On a constaté une solidarité générale : le Secours populaire, la maison de quartier ou encore par exemple des locataires qui organisaient des séances de gym pour les voisins à leur balcon.



**Philippe DAUSSY, gardien**

## BON À SAVOIR

### Régularisation des charges de nettoyage

Les prestations de nettoyage qui ont été interrompues ou allégées pendant le confinement en raison du protocole sanitaire élaboré par le Gouvernement ne seront pas facturées aux locataires. La régularisation s'effectuera comme chaque année en mars de l'année N+1 soit en mars 2021.



## MENTIONS LÉGALES

Directeur  
de la Publication :  
**Jérôme PETIT-LE GALLO**

Baie de Somme Habitat  
13 rue Jeanne d'Arc  
CS 20234  
80102 ABBEVILLE CEDEX

Imprimeur :  
**Exaprint**

Création graphique :  
**Agence Avril**

Date de parution  
et de dépôt légal :  
**juin 2020**

N° ISSN 2647-5146



# Proxi mité

## MAINTENIR le lien

Baie de Somme Habitat est resté mobilisé pour ses locataires âgés et isolés avec la mise en place d'un système d'appels pour maintenir le lien durant le confinement.

**OBJECTIFS :** garder le lien, les écouter, les rassurer, rappeler les consignes sanitaires et les orienter vers les bons services des collectivités et des partenaires.

Les équipes ont ainsi appelé les locataires les plus fragiles afin de dialoguer avec eux et de rompre leur solitude.

« La démarche a été très bien accueillie par les intéressés d'autant que pour certains, il s'agissait du seul contact qu'ils avaient depuis le 17 mars, date du début du confinement » rapporte Virginie COLOOS, chargée de clientèle de l'agence Aubépines

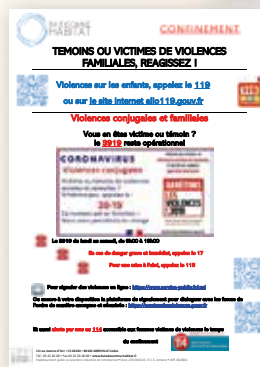
Stephanie KEUSCH, chargée de clientèle de l'agence Picardie d'ajouter « Expérience très enrichissante que ce soit au niveau professionnel et personnel ».



## COMMUNIQUER

Parce qu'il était particulièrement important de garder le contact entre nous et que tous les locataires ne sont pas équipés d'ordinateurs, de tablettes ou de smartphones, l'office a démultiplié les canaux de communication pendant le confinement.

Les affichages dans les halls, les flyers dans les boîtes aux lettres, les sms, le site internet de BDSH ([www.baiedesomme-habitat.fr](http://www.baiedesomme-habitat.fr)) ou encore la page Facebook de la ville d'Abbeville (<https://www.facebook.com/MairieAbbeville/>) ont été autant de moyens de vous tenir informés au fil de l'eau.



## Passer au NUMÉRIQUE

### LOYERS

#### CB ET PRÉLÈVEMENTS EN HAUSSE

**V**ous êtes désormais plus de 3000 à payer vos loyers et charges par carte bancaire et prélèvement automatique. Les paiements par CB ont augmenté de 26% entre mars et mai 2020. La carte bancaire et le prélèvement automatique sont les moyens les plus sûrs, les plus rapides et les moins contraignants pour régler votre quittance.



**Payez en ligne** sur notre site internet sécurisé dans la rubrique « Espace locataire ».

OU



**Payez par prélèvement automatique.** Dans ce cas, vous avez le choix entre 3 dates de paiement (le 5, 10 ou 15 de chaque mois).

**Appelez le 0800 80 10 59 ou contactez votre chargée de clientèle par courriel à [agence.aubepines@bdsh.fr](mailto:agence.aubepines@bdsh.fr) ou à [agence.picardie@bdsh.fr](mailto:agence.picardie@bdsh.fr). C'est simple et gratuit !**



### EMAIL ET SMS, DES CANAUX EFFICACES

Si vous disposez d'une adresse e-mail et/ou d'un numéro de téléphone, non connu des services de BDSH, merci de les renseigner auprès de votre chargée de clientèle. Ces données ne seront traitées qu'à des fins de gestion contractuelle et ne seront transmises à aucune entité tierce.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [dpo@bdsh.fr](mailto:dpo@bdsh.fr).



## Attribution de logements

Pendant cette période d'urgence sanitaire, les réunions de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) se sont tenues à distance et le resteront au moins jusqu'au 10 juillet 2020. Pour rappel, le processus d'attribution des logements sociaux est très encadré par loi. Les décisions de la Commission d'attribution restent souveraines. La CALEOL est composée :

- de 6 représentants du bailleur élus par le Conseil d'administration de l'office dont un représentant des locataires
- du président de la CABS (ou de son représentant)
- du maire de la commune où est implanté le logement à attribuer (ou de son représentant)
- du préfet du département de la Somme (ou de son représentant)

# Confinés mais ACTIFS

## ZOOM sur quelques belles initiatives

### Musique Maestro !

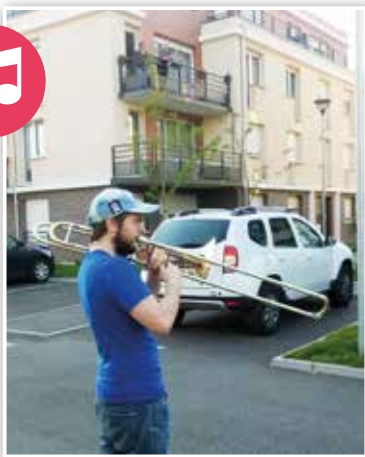
« Rendre hommage en musique à l'ensemble des personnels actifs pendant la crise mais aussi palier à l'isolement et à l'ennui » telles sont les motivations de ce locataire de la résidence La Sautine qui a offert au voisinage quelques moments de convivialité et d'animation.

L'occasion de (re)découvrir des morceaux allant du classique au rock en passant par des musiques plus actuelles telles *Happy* (P. Williams) ou *Uptown Funk* (Mark Ronson et Bruno Mars). Les résidents et leurs enfants ont pu également donner de leur voix sur *Champs-Élysées* ou sur *l'Oiseau et l'Enfant*.

Et pourquoi pas un petit concert pour la fête des voisins ? Voilà une idée qui pourrait faire son chemin...



Mathieu VANBESELAËRE, enseignant de Trombone au Conservatoire d'Abbeville et à l'École Intercommunale de musique du Ponthieu-Marquenterre, est également le directeur artistique de l'Ensemble de Trombones de la Picardie Maritime.



### Renforcement musculaire dans les quartiers

Animatrices de la CABS, Mélanie SANDT et Isabelle GRONIER ont proposé, plusieurs fois par semaine, aux habitants des quartiers de Menhecourt, d'Espérance et du Soleil-Levant des exercices de renforcement musculaire d'environ 45 minutes.



## FÊTE DES VOISINS

### Nouvelle date à retenir

La Fête des Voisins, prévue initialement le 29 mai, a été reportée au vendredi 18 septembre 2020. Renommer « **Fête des Voisins Solidaires** » en raison de la crise sanitaire, elle célébrera la générosité et la solidarité ! Plus d'informations sur [www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)





# Les bons GESTES

LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ET NOUS POUVONS ENCORE ÊTRE CONTAMINÉS. POUR STOPPER LA TRANSMISSION, CHACUN DOIT ÊTRE RESPONSABLE.

## Nettoyer les surfaces

Désinfectez chaque jour les surfaces et les objets avec un produit ménager désinfectant type alcool ménager.

Vous pouvez également utiliser de l'eau de javel mais restez prudent car elle peut endommager certaines surfaces et elle présente un danger d'intoxication en cas de contact alimentaire.



## Jeter ses déchets



Masque chirurgicaux de protection



Gants et textiles sanitaires



Mouchoirs en papier à usage unique



Enfermez-les dans un sac en plastique



Jetez-le dans votre poubelle d'ordures ménagères



## Faire ses courses

- Lavez-vous soigneusement les mains en rentrant à la maison
- Pour les produits frais, retirez les suremballages quand cela est possible
- Nettoyez les produits frais avec un essuie-tout humide et rangez -les immédiatement au réfrigérateur
- Pour le reste des courses, passez un essuie-tout humide quand cela est possible (conserves, bouteilles) et laissez de côté les produits pendant trois heures
- Lavez les fruits et légumes à l'eau claire et essuyez avec un essuie-tout
- Lavez-vous les mains soigneusement après avoir rangé les courses

Toutes les recommandations de l'Anses pour limiter la transmission du Covid-19 sur [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

## INITIATIVE

### Soutenons nos producteurs, consommons local !

Privilégiez les circuits courts. Il s'agit d'un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.



# RÉOUVERTURE

## RÉOUVERTURE des lieux d'accueil depuis le 8 juin 2020



En raison de la pandémie de COVID-19, des mesures ont été adoptées pour protéger les locataires, les collaborateurs et l'ensemble des visiteurs : marquages au sol, limitation du nombre de personnes à l'intérieur, organisation des sens de circulation et rappel des gestes barrières.

**L**es lieux d'accueil sont de nouveau ouverts au public mais avec de nouveaux horaires mis en place temporairement le temps de la crise sanitaire.

Vous pouvez retrouver ces horaires en page d'accueil de notre site internet :

[www.baiedesomme-habitat.fr](http://www.baiedesomme-habitat.fr)

Nous vous remercions de continuer à privilégier les appels téléphoniques et les courriels pour traiter vos demandes. Pour les dépôts de documents, utilisez la boîte-aux-lettres située à l'extérieur de votre agence.

Pour la santé de tous, lors de vos déplacements sur les lieux d'accueil de BDSH merci de respecter toutes les consignes suivantes :

**Venez seul** et attendez votre tour à l'extérieur (1 personne à la fois)



**Portez un masque**, il vous en sera délivré un si vous n'en avez pas

**Appliquez le gel hydroalcoolique** mis à votre disposition à l'entrée



**Respectez la distance physique** d'au moins 1 mètre entre tous

**Vos interlocuteurs sont joignables aux horaires habituels (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi) sur les lignes fixes ou depuis le 0 800 80 10 59.**

**En cas d'extrême urgence, l'astreinte téléphonique est toujours assurée 24h/24 au 0 800 80 10 59.**